



Toutes les chroniques de Christine Kerdellant sur Lexpress.fr

RÉFORME DES RÉGIONS : UNE OCCASION RATÉE

Un retraité de 76 ans, Serge Antoine, a raconté il y a quelques années à un journaliste de L'Express comment, à 28 ans et sans ordinateur, il avait « dessiné » les régions françaises. Nous sommes en 1957, il s'agit de concevoir un échelon de travail commun à toutes les administrations. Avec sa femme, il superpose sur un grand calque les découpages retenus par la Sécurité sociale, les Eaux et Forêts, le ministère du Logement, etc., qu'il applique sur une fenêtre pour travailler en transparence. Quelques régions évidentes apparaissent, comme la Bretagne ou l'Alsace. Pour les autres, les contours sont flous autour des grandes villes – quand il y en a –, qui en sont l'armature. Alors il examine les relations que les villes entretiennent entre elles en se plongeant dans les données du trafic téléphonique, un excellent révélateur. Nîmes téléphone davantage à Montpellier qu'à Marseille ? Elle sera rattachée au Languedoc-Roussillon. Antoine se fixe trois contraintes : le respect des limites départementales, 1 million d'habitants au minimum et la limitation du rayonnement de Paris. Il est conscient des imperfections de son travail, mais convaincu (« naïvement », dit-il) que son découpage est évolutif et que des régions fusionneront. Mais il décèdera sans avoir rien vu changer, au détachement de la Corse près... Les structures – communes, intercommunalités, départements – se sont empilées sans que la pertinence de leur tracé n'ait été questionnée.

La réforme territoriale proposée par François Hollande était l'occasion de tout remettre à plat. Avec deux objectifs : faire des économies et créer de vrais pôles de développement aptes à stimuler la croissance. Las ! le Sénat a beau s'atteler ces jours-ci à une « refonte », la réforme aura été bâclée. Le débat s'est focalisé sur le maintien de départements et les regroupements de régions, celui, pourtant crucial, sur leurs compétences étant renvoyé à plus tard. Il n'y a pas eu de remise à plat réelle.

Comment aurait-il fallu procéder ? D'abord, comprendre comment les gens vivent en définissant les bassins de vie locaux. Il y a deux cents ans, on naissait, on apprenait, on travaillait, on priait dans le même périmètre : la commune.

Aujourd'hui, on travaille à une demi-heure en voiture de son domicile, on prend l'avion à une heure de chez soi, etc. L'intercommunalité doit donc coïncider avec le bassin de vie. Pourtant, aucun aéroport n'est inclus dans l'agglomération parisienne ! Et l'on décompte trois intercommunalités sur le Grand Toulouse ! Certaines ont toutes les recettes, d'autres toutes les dépenses. Loin de se recouper, les territoires politiques et les territoires de vie se font parfois concurrence... au détriment de la croissance.

La deuxième étape consistait à regrouper ces intercommunalités pour constituer des régions, sans chercher à respecter les découpages actuels. Exemple : le sud de l'Aisne fait partie du bassin de vie parisien, quand le nord subit l'influence de la Belgique. Or le gouvernement a

Un projet bouclé à la va-vite, qui ne produira ni économies ni croissance

voulu que les régions fusionnent bloc à bloc ! Les départements sont censés ensuite pouvoir changer, à condition qu'il y ait une majorité des deux tiers dans la région d'arrivée... et celle de départ ! Il faut à minima assouplir ce système synonyme d'immuabilité.

Quant aux économies, elles sont hypothétiques. La réduction du nombre d'élus ne fera économiser que 40 millions d'euros environ – une goutte d'eau. Dans un premier temps, la fusion des régions va même entraîner des dépenses : quand deux régions ont des politiques publiques différentes (coût des transports, indemnités des fonctionnaires...), l'alignement se fera toujours sur le mieux-disant. On peut espérer, à terme, quelques économies dans les fonctions support – RH, finances, etc. La disparition des départements aurait engendré davantage d'économies si l'on était allé au bout de la logique de remplacement communes-départements-régions par intercommunalités-régions. Mais Manuel Valls a accepté de sauver la moitié des conseils départementaux sur l'autel de la réconciliation avec les radicaux de gauche. Un beau gâchis. ●